

**FORUM** - Organisation Mondiale de la Santé

**QUESTION** - Comment permettre un accès à une eau propre et suffisante de manière équitable ?

**SOU MIS PAR** - Suède

---

l'Assemblée générale,

Guidée par les buts et les principes énoncés dans la Charte des Nations Unies

*Rappelant* que L'OMS a pour but de "promouvoir la santé, de préserver la sécurité mondiale et de servir les populations vulnérables", il est important de préciser que cette problématique est un problème urgent et sérieux,

*Rappelant* sa résolution 64/292 appelée "Le droit de l'homme à l'eau et à l'assainissement" du 28 juillet 2010, dans laquelle elle a reconnu que le droit à l'eau potable et à l'assainissement était un droit de l'homme, essentiel à la pleine jouissance de la vie et à l'exercice de tous les droits de l'homme, et sa résolution 74/141 du 18 décembre 2019, intitulée « Les droits de l'homme à l'eau potable et à l'assainissement »,

*Réaffirmant* toutes les résolutions précédentes du Conseil des droits de l'homme concernant les droits fondamentaux à l'eau potable et à l'assainissement, notamment la résolution 45/8 nommée "Droits de l'homme à l'eau potable et à l'assainissement" du 6 octobre 2001,

*Rappelant* que les droits humains à l'eau potable et à l'assainissement sont très étroitement liés au droit au meilleur état de santé physique et mentale possible, ainsi qu'au droit à la vie et à la dignité,

*Rappelant* que l'objectif actuel de l'organisation mondiale de la santé concernant les droits humains à l'eau potable et l'assainissement est de faire en sorte qu'un milliard de personnes supplémentaires bénéficient de la couverture sanitaire universelle, qu'un milliard de personnes supplémentaires soient protégées face aux situations d'urgence sanitaire et qu'un milliard de personnes supplémentaires bénéficient d'un meilleur état de santé et d'un plus grand bien-être,

*Citant* l'OMS, en 2020, près de 2 milliards de personnes n'ont pas accès à un service d'alimentation en eau potable géré en toute sécurité et doivent faire un trajet d'environ 30 minutes pour acquérir de l'eau, cette donnée fait contraste avec l'objectif

de la résolution 70/1 intitulée "transformer notre monde : le Programme de développement durable à l'horizon 2030" du 25 septembre 2015 qui était de transformer notre monde en faisant disparaître la pauvreté

*Citant* encore une fois l'OMS, sur ces 2 milliards de personnes, 282 millions de personnes doivent faire un trajet de plus de 30 minutes, 368 millions de personnes utilisent de l'eau venant de puits ou de sources non protégées et 122 millions de personnes récupèrent l'eau des surfaces non traitées provenant de lacs, de ruisseaux ou rivières,

*Vivement préoccupée* par le fait que l'absence d'installations d'assainissement ou leur inadéquation et les graves lacunes caractérisant la gestion des eaux et le traitement des eaux usées peuvent avoir une incidence négative sur l'approvisionnement en eau et sur l'accès durable à l'eau potable, et que, selon le Rapport mondial des Nations Unies sur la mise en valeur des ressources en eau de 2021, 80% des eaux usées dans le monde seraient rejetées dans l'environnement sans avoir été traitées,

*Prenant en compte* la déclaration de l'OMS, comme quoi près de 2 milliards de personnes utilisent une source d'eau potable contaminée par des matières fécales en 2019 ; il nous faut rappeler que la majorité des maladies proviennent d'une absorption ou d'un contact avec de l'eau insalubre, ce qui résulte donc à environ 485 000 décès par an, suite à des maladies souvent diarrhéiques,

*Rappelant* que l'ODD 6 est étroitement lié avec l'ODD 3 qui est de permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous à tout âge, il y a là une urgence pour notre problématique car rendre disponible et accessible les services d'eau, d'assainissement et d'hygiène fait partie intégrante de la lutte contre le virus COVID 19, qui est une menace actuelle pour l'économie et la population de cette planète,

*Portant* une appréciation envers l'important financement des pays pour tenir parole envers les précédentes résolutions concernant l'accès à l'eau et l'assainissement pour tous, il est quand même nécessaire de préciser que malgré l'augmentation de ces budgets, plus de 75% des pays ont notifiés un financement insuffisant pour mettre en oeuvre leurs plans et stratégies WASH ( Water, Sanitation and Hygiene),

*Soulignant* l'effort de tous les pays et organisations investis dans cette cause, il est important de préciser qu'avec le rapport GLAAS 2022, l'OMS et ONU-Eau appellent tous les gouvernements et toutes les parties prenantes à intensifier leur appui à la prestation de services WASH, en renforçant la gouvernance, le financement, le suivi, la réglementation et le renforcement des capacités, car le rapport prouve que moins d'un pays sur six dispose des fonds nécessaires pour déployer des politiques en matière d'eau potable, d'assainissement et d'hygiène,

*Référant* à la résolution 76/153 intitulée “Les droits humains à l’eau potable et à l’assainissement” du 16 décembre 2021, l’accès à l’eau en général devrait accessible à tous et selon l’OMS, en 2019 dans les pays les moins avancés, 50 % seulement des établissements de santé disposaient de services d’alimentation en eau de base, 37 % de services d’assainissement de base et 30 % d’un service de gestion des déchets de base,

*Conscient* que la situation actuelle dans le monde concernant l’accès à l’eau et à l’assainissement est critique et au vu de l’urgence de la situation en ce qui concerne la santé et le bien être des humains, invite les pays du monde entier à revoir l’importance extrême que cette situation et à agir de la sorte,

1: *Réaffirme* l’importance d’augmenter le financement, certes déjà important mais pas assez comme nous l’avons montré précédemment, à une somme équitable et suffisante entre tous les pays, bien sûr en prenant compte des capacités financières de chaque pays,

2: *Invite* les pays touchés par cette situation de continuer et renforcer leurs efforts et mesure pour cette cause en

a: *Renforçant* leurs mesures d’hygiène par le biais d’infrastructures et/ou de campagnes de sensibilisation pour faire comprendre à leurs populations l’importance de cette notion ;

b: *Insistant* auprès de leurs pays voisins ou alliés pour obtenir l’aide soit financière ou manuelle, voire de motiver ces pays à créer des alliances à petite échelle pour s’entraider et par ce biais améliorer les relations entre pays ;

3: *Demande instamment*, pour éviter une potentielle nouvelle vague du COVID 19 ou peut-être la propagation d’un nouveau virus, de tout mettre en oeuvre pour apporter du matériel médical aux pays n’en ayant pas, ou très peu, dans le but de lutter contre ces menaces qui sont extrêmement nocives pour les hommes mais aussi pour l’économie mondiale,

4: *Exprime* avec gratitude l’action de l’OMS en 2017 dans la mise en place de mesures pour améliorer la qualité de l’eau mais rappelle l’importance de continuer ces améliorations des points d’eau qui ont pour conséquences pour les rappeler une baisse des dépenses de santé tout en diminuant la probabilité de tomber malade et de devoir assumer des frais de santé ; il est alors plus facile de maintenir la productivité économique via l’amélioration de la qualité de l’eau,

5: *Demande finalement* aux Etats membres d’assurer la réalisation progressive des droits humains à l’eau potable et à l’assainissement pour tous sans discrimination, tout en éliminant les inégalités d’accès, notamment pour les personnes appartenant à des groupes à risque ou celles qui sont marginalisées au motif de la race, du sexe,

de l'âge, du handicap, de l'appartenance ethnique, de la culture, de la religion, de la nationalité et de l'origine sociale ou pour tout autre motif;

Décide de rester activement saisi de la question.